

Paris, le 04 mars 2026

IA et Numérique responsable : Comment concilier technologie et gouvernance au service de l'intérêt collectif ?

À l'heure où l'intelligence artificielle transforme en profondeur les modèles économiques, les usages et les interactions entre les entreprises et leurs parties prenantes, une question s'impose : comment concilier innovation technologique et responsabilité sociétale ?

Acteur mutualiste engagé, la Macif fait le choix d'une stratégie numérique **éthique, transparente** et **responsable**. À l'occasion de la ratification de la Charte du Numérique Responsable portée par l'Institut du Numérique Responsable (INR), via Aéma groupe, la Macif réaffirme sa volonté d'inscrire durablement ses usages numériques dans une logique d'impact maîtrisé, au service de ses sociétaires.

L'IA : un enjeu de société avant la technologie ?

L'intelligence artificielle ne constitue pas uniquement une évolution technologique majeure; elle interroge les principes mêmes de gouvernance, de transparence et de confiance. Dans le secteur assurantiel, où les données sont sensibles et les décisions structurantes pour les individus, la responsabilité est d'autant plus forte.

Les dates clés :

=> Dès 2023, la Macif a engagé une démarche structurée de numérique responsable, avec le calcul pour la première fois de l'empreinte carbone de son système d'information.

=> En 2024, une feuille de route dédiée a été élaborée afin d'en maîtriser l'impact.

=> En 2025, cette trajectoire s'est consolidée autour de six chantiers majeurs étayé dans un [Manifeste Macif pour une utilisation éthique de l' Intelligence Artificielle](#) : gouvernance et mesure régulière de l'empreinte numérique, développement d'une culture interne du numérique responsable, intégration de pratiques d'écoconception dans l'ensemble des projets, challenge de leurs feuilles de route avec les fournisseurs stratégiques, travaux autour des infrastructures et du Cloud et pilotage volontariste de l'environnement numérique des collaborateurs.

=> Cette même année, la Macif lance également la [Chaire "IA : pour un futur du travail désirable"](#), fruit d'une collaboration inédite avec l'Inria et Matrice pour concilier innovation technologique et progrès humains. Elle a pour vocation d'appréhender l'intégration de l'IA dans le quotidien de travail des salariés de la Macif, avec une approche éthique et responsable.

=> **Mars 2026** : La [ratification de la Charte du Numérique Responsable](#), portée par l'Institut du Numérique Responsable et signée par plus de 1 100 organisations, formalise cet engagement. Elle s'inscrit dans la continuité de l'adhésion d'Aéma à l'INR et vient renforcer une trajectoire déjà engagée.

Les premiers résultats sont significatifs : une trajectoire carbone du système d'information à horizon 2030 a été formalisée, plus de 68 % des effectifs IT ont été sensibilisés au numérique responsable, 8 référents et 11 développeurs en éco conception ont été identifiés et formés. Par ailleurs, plus de 40% des produits et services IT consommés sont issus de fournisseurs engagés dans une trajectoire de décarbonation.

Une gouvernance numérique alignée avec les valeurs mutualistes

Pour la Macif, l'intelligence artificielle ne peut être dissociée des principes mutualistes qui fondent son modèle : primauté de l'intérêt collectif, transparence, responsabilité et solidarité.

En février 2025, la Macif a publié un manifeste affirmant sa vision d'une IA au service de l'humain, inscrite dans un cadre clair et exigeant. Ce positionnement s'inscrit également dans la dynamique européenne, notamment dans le cadre de l'IA Act, qui constitue un socle structurant pour une innovation encadrée et respectueuse des droits fondamentaux.

« *La transformation numérique de la Macif s'inscrit dans une trajectoire cohérente avec nos valeurs mutualistes. L'IA est un levier puissant d'efficacité et d'amélioration des services, mais elle ne peut se développer sans une gouvernance exigeante, une maîtrise de nos dépendances technologiques et une attention constante à l'impact environnemental et sociétal de notre système d'information. Notre responsabilité est d'innover sans renoncer à nos principes* », **Fabrice Leyglene, Directeur des Systèmes d'Information de la Macif.**

A lire aussi : [Sommet de l'IA : La Macif fait le choix d'une intelligence artificielle, éthique et responsable à travers un Manifeste](#)

Faire de l'IA un outil d'émancipation, pas de défiance

Au-delà des enjeux techniques, l'intelligence artificielle pose une question centrale : quel modèle de société souhaitons-nous accompagner ?

Dans un contexte où la confiance numérique devient un actif stratégique, la Macif considère que l'IA peut constituer un outil d'émancipation et d'amélioration du service rendu, à condition d'être conçue et déployée dans un cadre éthique clair, transparent et contrôlé.

« *L'intelligence artificielle n'est pas neutre : elle reflète les choix de celles et ceux qui la conçoivent et l'utilisent. Pour une entreprise mutualiste comme la Macif, il est essentiel que ces choix soient guidés par l'intérêt collectif et le respect des personnes. L'IA peut être un formidable levier d'innovation, à condition qu'elle demeure au service de l'humain et qu'elle s'inscrive dans une logique de responsabilité partagée* », **Alban Gonord, Directeur de l'Engagement de la Macif.**

Dans un contexte de transformation accélérée, la Macif entend ainsi démontrer qu'il est possible de conjuguer performance, innovation et responsabilité, en faisant de l'éthique numérique un pilier stratégique et non un simple affichage.

A propos de la Macif • Assureur mutualiste, la Macif protège au quotidien ses 6,37 millions de sociétaires adhérents ou clients avec des offres et services simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. La Macif a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6,95 milliards d'euros en 2024. Gérant plus de 19 millions de contrats, elle compte près de 12 000 salariés qui exercent tous en France au sein d'un réseau de plus de 450 points d'accueil physiques et téléphoniques. La Macif a été réélue Marque Préférée des Français dans la catégorie Compagnies d'assurance en 2026.

Macif, une marque Aéma Groupe • Aéma Groupe est le groupe mutualiste de protection né du rapprochement entre AÉSIO mutuelle et Macif. Avec l'acquisition d'Abeille Assurances en 2021 suivie de la création d'Ofi Invest en 2022, Aéma Groupe est désormais le quatrième acteur de l'assurance en France et réalise un chiffre d'affaires de 16 milliards d'euros en 2023. Ses plus de 20 000 collaborateurs et 1 800 délégués œuvrent au quotidien

pour accompagner et protéger plus de 11 millions d'assurés. Multimarques, multi réseaux et multimétiers, Aéma Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection (assurance dommages, santé-prévoyance, épargne-retraite et gestion d'actifs). Mutualiste dans l'âme, activiste par conviction, Aéma Groupe veut apporter des réponses éclairées, constructives et humaines face aux grands enjeux de protection liés aux transitions actuelles. En poursuivant la construction d'un acteur mutualiste de premier plan, il crée un modèle inédit, hybride et ouvert capable d'apporter des solutions plus justes, plus adaptées au monde d'aujourd'hui et de demain.

Contacts presse :

Joanne Benhaim • 06 62 65 11 66 – jbenhaim@macif.fr

Marina Ducros • 06 13 55 57 98 – mducros@macif.fr
